

CERTIFICATS CITES POUR INSTRUMENTS DE MUSIQUE

Projet d'orientation

Information à inclure sur les certificats et options pour identifier les instruments concernés

Mise à jour:

Janvier 2017

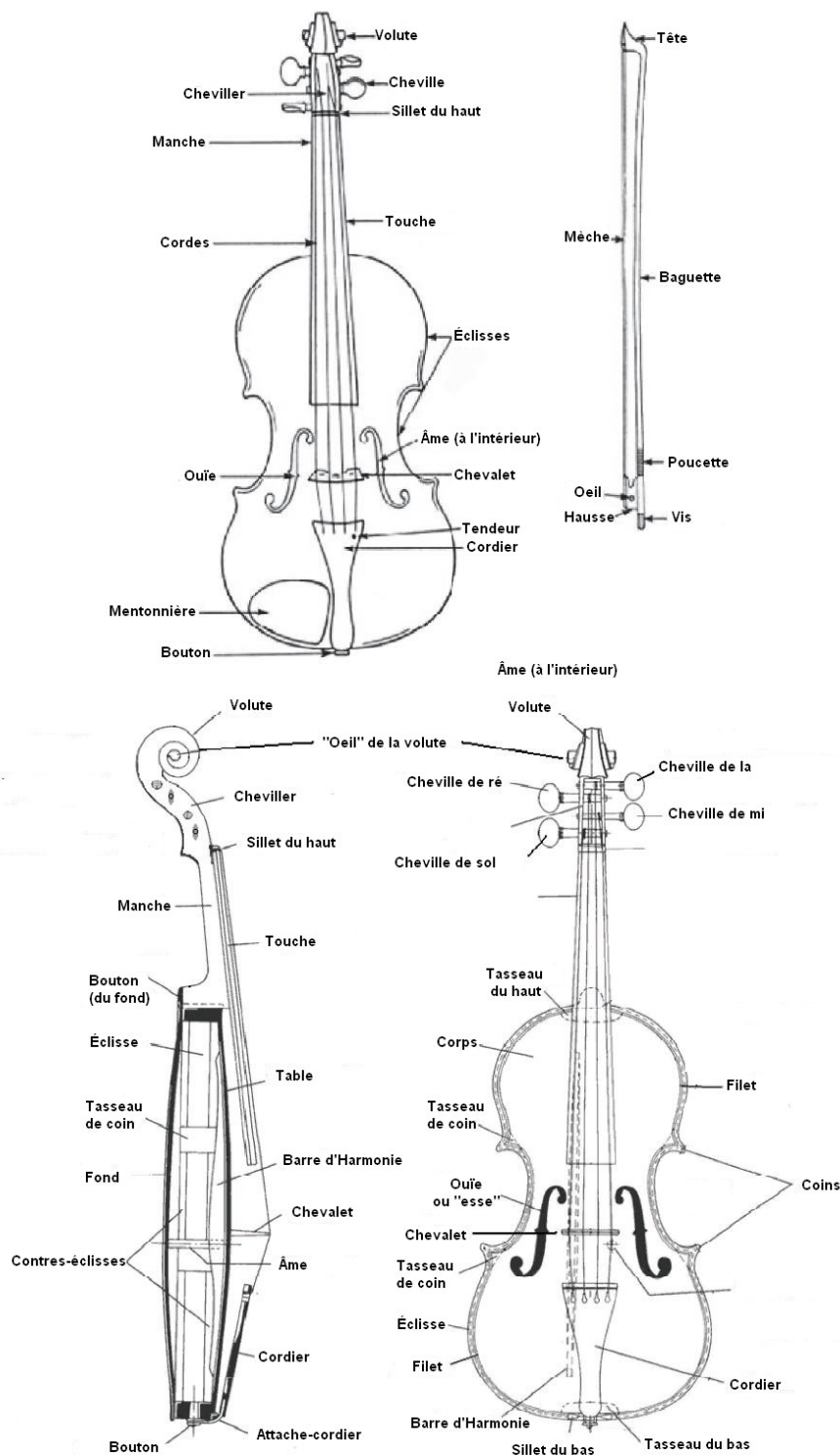
INSTRUMENTS Á ARCHETS

Les certificats CITES pour les instruments de musique étaient plus communément délivrés pour les archets que pour les instruments du quatuor puisque, de manière générale, le seul matériel CITES utilisé sur les instruments du quatuor était l'ébène, mais la liste ne s'applique pas aux pièces finies des instruments de musique. Les archets étaient traditionnellement fabriqués avec de l'ivoire d'éléphant à chaque extrémité (hausse et tête), mais avec les restrictions CITES et la rareté des approvisionnements en ivoire, la plupart des archetiers ont adopté l'ivoire de mammoth ou d'autres substituts. Les archets de haute qualité sont traditionnellement fabriqués à partir de bois de pernambouc, *Caesalpinia echinata*, inscrit à l'Annexe II de la CITES (annexe B), mais l'annotation ne concerne pas non plus les instruments de musique. Cependant, depuis Janvier 2017, tous les palissandres, *Dalbergia*, sont concernés par l'Appendice II de la CITES (annexe B de l'UE) et les instruments de musique n'en sont pas exonérés.

Les photographies sont utilisées avec succès depuis de nombreuses années pour distinguer les instruments de la famille des violons et leurs archets et une combinaison des caractéristiques suivantes: (i) propriétés visuelles du bois, (ii) forme de l'instrument / archet, et Les motifs d'usure sur le vernis doivent être suffisants pour permettre l'identification par l'œil formé ou non formé. Il existe diverses autres caractéristiques telles que des détails ornementaux (par exemple, un œil en nacre ou une incrustation sur la hausse de l'archet), la forme de la volute et les dimensions d'un instrument qui peuvent faciliter l'identification. Néanmoins, certains experts estiment que les archets peuvent présenter des difficultés d'identification et de délivrance des certificats CITES pour instruments de musique, compte tenu du nombre considérable d'archets en circulation, de l'absence de signes distinctifs et de la quantité relativement faible d'ivoire utilisée pour leur fabrication (généralement 0,2 - 0,4 g par archet).

Figure 1: Diagramme simplifié du violon et de l'archet

Schéma simplifié du violon et de l'archet



Informations d'identification (Instruments à archet)	
1. Informations CITES (Espèce de la partie de l'instrument concernée, annexe CITES / annexe UE)	Archets: • Archets de haute qualité fabriqués traditionnellement à partir de Pernambouc <i>Caesalpinia echinata</i> (App. II/Annexe B - instruments de musique non inclus dans l'annotation) • Petite quantité d'ivoire utilisé pour la hausse et la pointe - éléphant d'Afrique, <i>Loxodonta africana</i> (App. I, annexes A), éléphant d'Asie, <i>Elephas Elephas maximus</i> (App. I / Annexe A) • La hausse peut également présenter des éléments décoratifs en nacre (certaines espèces de mollusques seulement sont énumérées - App. I / II, Annexes A / B) Touches, sillets: • Ebène - <i>Diospyros</i> spp. (App. II / Annexe B - populations de Madagascar uniquement - instruments de musique non inclus dans l'annotation) Accessoires (chevilles, cordier, bouton, pique, mentonnière): • Ebène - <i>Diospyros</i> spp. (App. II / Annexe B - populations de Madagascar uniquement - instruments de musique non inclus dans l'annotation) • Palissandres: - o palissandre de Rio <i>Dalbergia nigra</i> (App. I/Annex A) - o palissandre de Madagascar <i>Dalbergia</i> spp. (App. II / Annexe B - populations de Madagascar uniquement) - o Tous autres palissandres du genre <i>Dalbergia</i> (App. II / Annexe B) - o Pernambouc, <i>Caesalpinia echinata</i> (App. II / Annexe B - instruments de musique non inclus dans l'annotation)
2. Caractéristiques uniques pouvant faciliter l'identification	Les éléments suivants sont uniques à chaque instrument et à chaque archet: (a) Propriétés visuelles du bois (structure du grain et autres caractéristiques naturelles) (b) Travail artisanal (forme de l'instrument / de l'archet) (c) Teinte / couleur et motif d'usure du vernis sur les instruments (dégradation due à l'utilisation) Ensemble, ces aspects (a) à (c) représentent la meilleure méthode possible pour différencier les archets et les instruments. Les caractéristiques supplémentaires pouvant aider à l'identification comprennent: • Pour l'instrument: - o Forme de la volute - o Forme des ouïes "f" dans la table - o Forme des coins et bords - o Dimensions: Longueur du corps, Largeur des parties supérieure et inférieure de la caisse, largeur dans les C, hauteur d'éclisse - o Bois utilisé pour la fabrication - o Fond composé d'une seule pièce ou de deux pièces de bois - o Détails ornementaux ou incisions (par exemple, certains Italiens marquaient le fond en l'incisant avec un canif) • Pour les archets: - o Caractéristiques décoratives (ex. Œil en nacre ou incrustation dans la hausse, monture en argent / or) - o Toute trace d'usure (matériau de protection à, l'endroit où les doigts touchent l'archet) - o Toute signature du fabricant gravée sur le bois à la hausse de l'archet - o Matériau de la hausse Remarque: en règle générale, il convient de prendre en compte les caractéristiques pour s'assurer de l'identité d'un instrument. Toutefois, dans certains cas, un instrument peut être associé à des caractéristiques particulièrement distinctives (par exemple, une tête en forme de tête de lion) qui peuvent suffire à elles seules à identifier un instrument. Les éléments suivants ne doivent pas être utilisés comme caractéristiques d'identification fiables: - o Les accessoires tels que les touches, les chevilles, les mentonnières, les cordes et les cordiers, car ils sont souvent changés en fonction des besoins du musicien. - o Les étiquettes à l'intérieur des instruments et les marques sur les archets ne sont pas toujours présents ou corrects et peuvent être facilement changés
3. Photographies	Requis: • Pour l'instrument: - o photographies 1 et 2: Arrière (fond) et avant (table) de l'instrument (Figure 2) - o Photographie 3: côté de l'instrument (Figure 3) - o Photographies 4 et 5: Vue détaillée des profils de la volute (Figure 4) • Pour l'archet: - o Photographies 6 and 7: Vues de coté de chaque extrémité de l'archet (Figure 5) Conseillé: • Photographies supplémentaires de tout élément distinctif sur l'instrument ou l'archet

Figure 2:
Photographies de la
table et du fond de
l'instrument

Source: Bois d'Harmonie

(a) fond



(b) table



Figure 3:
Photographie du côté
de l'instrument

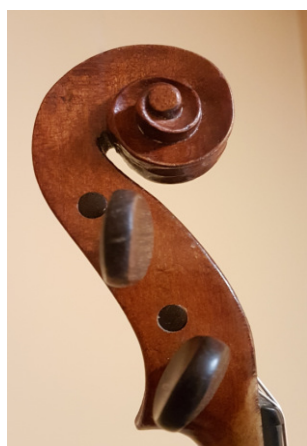
Source: Bois d'Harmonie



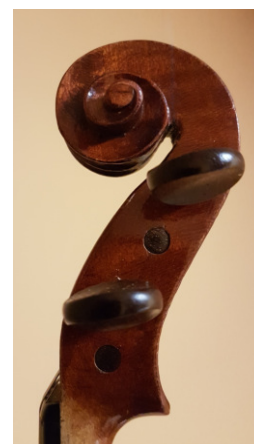
**Figure 4: Vues
latérales de la volute**

Source: Bois d'Harmonie

(a) vue de droite



(b) vue de gauche



**Figure 5: Vues
d'archet**

Source:
www.mitasbows.com

(a) tête



(b) hausse



4. Informations à inclure dans la description écrite	• Marque ou fabricant de l'instrument. • Matériaux de fabrication - y compris le fond, la table, les éclisses et la tête. • Dimensions, le cas échéant. • Toute autre caractéristique distinctive (par exemple, un œillet de nacre sur une hausse d'archet), le cas échéant.
5. Autres documents / informations facilitant l'identification	• Description technique / spécification émise par un luthier, par exemple: - o "Expertise du luthier" (telle que publiée en Pologne), contenant des photographies montrant tous les détails caractéristiques tels que les caractéristiques ornementales. - o "passport" de violon contenant une description de l'instrument et des photographies (par exemple, document assermenté et délivré par un luthier bien connu en Belgique pour 400 EUR) - o "Certificat d'authenticité" (en particulier pour les instruments coûteux) délivré par le revendeur / fabricant (Figure 6). - o Toute autre documentation émise pour un instrument, par exemple facture, documents d'assurance (si disponibles)
Figure 6: Exemple de certificat d'authenticité délivré par un expert source: violin-finder.com / Serge Boyer	Serge Boyer LUTHIER Expert près la Cour d'Appel de Paris Fils et successeur de Frédéric Boyer Ancienne Maison Charles Enel 34, rue de Liège 75008 Paris Certificat d'Authenticité Je certifie que : le violon présenté ce jour à mon examen est authentique en toutes ses parties principales, d'un travail italien fait par Eugenio Degani à Venise vers 1894. Cet instrument est un bel et caractéristique exemplaire de cet auteur. Descriptions : le fond est en érable de deux pièces à ondes douces et tourmentées presque horizontale. Les éclisses sont en érable à ondes identiques à celles du fond. La table est en épicéa de deux pièces à pores fins s'élargissant vers les bords. La tête est en érable peu ondulé. Le vernis est de couleur brun orangé sur fond or. Ce violon mesure 362 mm sur le fond 
Difficultés d'identification / problèmes prévus	• Difficile de distinguer les différents archets à l'œil (formés / non entraînés) • Des millions d'archets en circulation contenant de l'ivoire (un musicien peut avoir plusieurs archets pour un instrument) • Petite quantité d'ivoire utilisé sur les hausses et les têtes d'archet (généralement entre 0,2 et 0,4 g) - peut être difficile de distinguer l'ivoire provenant de mammoth ou d'éléphant